C/2024/1771

22.3.2024

P9_TA(2023)0296

Approbation de la nomination d'Iliana Ivanova en tant que membre de la Commission européenne

Décision du Parlement européen du 12 septembre 2023 sur la nomination d'Iliana Ivanova en tant que membre de la Commission (C9-0242/2023 — 2023/0805(NLE))

(C/2024/1771)

Le Parlement européen,

— vu l'article 246, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

— vu l'article 106 bis du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique,

— vu le point 6 de l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission européenne [1],

— vu la démission de Mariya Gabriel en tant que membre de la Commission,

— vu la lettre du Conseil du 7 juillet 2023 par laquelle le Conseil a consulté le Parlement sur une décision relative à la désignation d'Iliana Ivanova en tant que membre de la Commission, à adopter d'un commun accord avec la Présidente de la Commission (C9-0242/2023),

— vu les lettres de la Présidente de la Commission du 29 juin et du 5 juillet 2023,

— vu l'audition, le 5 septembre 2023, d'Iliana Ivanova, qui s'est tenue devant la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et la commission de la culture et de l'éducation, et la déclaration d'évaluation établie à l'issue de cette audition,

— vu l'examen effectué par la Conférence des présidents des commissions lors de sa réunion du 6 septembre 2023 et l'examen effectué par la Conférence des présidents lors de sa réunion du 6 septembre 2023,

— vu l'article 125 et l'annexe VII de son règlement intérieur,

1. approuve la nomination d'Iliana Ivanova en tant que membre de la Commission, pour la durée du mandat de la Commission restant à courir jusqu'au 31 octobre 2024;

2. charge sa Présidente de transmettre la présente décision au Conseil, à la Commission et aux gouvernements des États membres.

[1] JO L 304 du 20.11.2010, p. 47.